

Déclaration sur le budget supplémentaire 2010

Monsieur le président, chers collègues,

Le BS 2010 présenté, nous conduit à formuler les remarques suivantes, au lendemain d'un renouvellement de l'exécutif pour une nouvelle mandature. Celle-ci, placé dans un contexte de restriction budgétaire voulu par le gouvernement, doit être l'occasion de réaffirmer quelques valeurs et principes auxquels la C.G.T. est particulièrement attachée.

En premier lieu, s'agissant du financement de l'étude relative au transfert à la région du « centre de formation aéronautique de Latresne », notre organisation tient à condamner fermement le désengagement de l'Etat.

A travers la politique de **Régression Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P.) qu'il conduit, l'Etat montre, une fois de plus, qu'alors que les besoins sont là, qu'il y a une demande de main d'œuvre qualifiée dans un secteur de pointe de l'économie nationale, il liquide, pour des raisons idéologiques, le service public, et abandonne ses missions.**

Bien sur, nous soutenons la reprise de l'activité du centre par le C.R.A.

Mais nous rappelons avec force notre rejet de la politique du gouvernement actuel en soulignant que les moyens que va mettre la région pour faire fonctionner ce centre ne pourront plus être affectés aux missions liées aux autres compétences traditionnelles de la région.

La région finance la LGV du ressort de l'Etat, elle va financer la régénération des voies de la compétence de R.F.F., aujourd'hui elle reprend le centre de Latresne, et tout cela alors que les dotations sont gelées et que le levier fiscal, notamment sur les entreprises, est réduit à sa peau de chagrin.

Plus que jamais, il est nécessaire de rappeler l'Etat à ses responsabilités et d'exiger qu'il maintienne les politiques qui sont de son ressort et de sa compétence.

Sur un tout autre plan, celui du **Service Public Télévisuel Régional, notre organisation est toujours réservée.**

Nous souhaitons des explications plus détaillées que celles qui sont rapportées dans le document soumis à notre avis.

Nous regrettons également l'engagement de la région dans le financement de l'étude pour la **liaison routière « PAU/OLORON ».**

Sans parler du coût de cette étude (4 Millions d'€uros) et fidèle aux analyses du « Grenelle de l'environnement », nous pensons que tout investissement routier d'ampleur constitue un « aspirateur à camion » néfaste au développement local comme au bien être des populations.

Nous pensons que la région ne doit pas s'engager sur ce terrain, sauf à ouvrir la voie à d'autres interventions en matière routière comme, par exemple, la mise à 2 fois 3 voies de la rocade bordelaise.

Là encore, à chacun ses compétences, les routes ne sont pas de la compétence de la région comme le souligne l'avis de la commission N°2 soumis à notre appréciation.

Il n'y a donc aucune raison que le Conseil Régional intervienne financièrement pour la « Pau/Oloron ».

Enfin, notre organisation souhaite connaître la position du Conseil Régional d'Aquitaine sur l'initiative prise par le Conseil Régional d'Ile de France qui a l'intention d'exiger de ses partenaires financiers une transparence totale quant à leurs implantations dans les paradis fiscaux.

Cette initiative semble également intéresser 5 autres régions.

Est-ce le cas de la région Aquitaine ?

Alors que le gouvernement et les institutions internationales ont revu à la baisse leurs velléités de lutter contre les paradis fiscaux responsables d'une grande partie de la crise financière que nous connaissons, un tel engagement de la région Aquitaine, comme des autres régions françaises, ne manquerait pas, en ce début de mandature, d'être perçu positivement.

La collectivité régionale va massivement faire appel aux institutions financières pour financer les investissements à venir, elle doit avoir des exigences vis-à-vis d'elles !

Je vous remercie.